



## INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS :

### Les nouveaux acteurs de la fabrique urbaine

Paris le 1er mars 2017

Avec 57 sites proposés à la consultation, Inventons la Métropole du Grand Paris est à ce jour la plus grande consultation urbaine d'Europe, et sur les 420 dossiers de candidature reçus en première phase, 164 ont été sélectionnés pour la seconde phase. Par son ampleur et sa diversité de paysages, allant du site patrimonial à la friche urbaine en passant par les quartiers des nouvelles gares du Grand Paris Express, la consultation a naturellement mobilisé les grands groupes français du BTP et de la promotion immobilière, qui représentent 42% des mandataires. Les groupements menés par les grands groupes sont cependant souvent mixtes, et font la part belle aux associations locales, aux associations de programmation culturelle et aux startups dans les phases de conception et d'exploitation des futurs projets. Au total, les exploitants indépendants sont au nombre de 326 dans les groupements finalistes. Les petits promoteurs et les cabinets d'architectes ne sont cependant pas en reste, puisqu'ils représentent 58% des mandataires sur les 164 dossiers actuellement retenus.

La portée internationale de la consultation se retrouve dans les agences d'architecture et de paysages participant aux groupements. De grandes signatures internationales telles que Skidmore, Owing & Merrill, Sou Fujimoto, Rogers Stirk Harbour & Partners, OMA, Shigeru Ban, MVRDV sont à signaler, ainsi que la présence de nombreuses agences de paysages venant d'Allemagne, des Pays-Bas et du Danemark.

La présence massive d'associations locales, d'insertion, de collectifs artistiques, d'associations de programmation culturelle et de centres de formation traduit l'ancrage local très fort des projets. On en compte 157 sur toute la consultation, associés dès la phase de construction des projets. Les projets se veulent participatifs et les thématiques les plus récurrents sont l'insertion sociale des personnes en difficulté, l'accession à la culture et au sport. La promotion des modes de vie écologiques est au centre des candidatures et vise à rendre ces sites les plus résilients possibles.

Enfin, la consultation fait la part belle aux startups, aux animateurs de Tiers-Lieux, aux incubateurs et aux petites structures, puisqu'on en recense en tout 169. Ce sont eux qui sont le plus souvent vecteurs d'innovation et qui réinventent les usages. Ainsi, les startups d'agriculture urbaine sont présentes dans plus de la moitié des dossiers et proposent des solutions allant de la permaculture à l'aquaponie, en passant par les jardins partagés. Les acteurs de l'économie circulaire et collaborative ont répondu présent, tout comme les startups promouvant les mobilités innovantes et connectées.